ART. PREMIER N° CL48

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2016

EGALITÉ RÉELLE OUTRE-MER - (N° 4000)

Tombé

AMENDEMENT

Nº CL48

présenté par

M. Aboubacar, Mme Berthelot, M. Fruteau, M. Lurel, M. Said, M. Naillet, M. Polutélé, Mme Chapdelaine et les membres du groupe Socialiste, écologiste et républicain

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 1, substituer au mot :
« réduction »,
le mot :
« résorption ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans la perspective de l'égalité réelle, la priorité de la Nation ne doit pas seulement être la réduction des écarts de développement, mais leur résorption.